

LE BALISTE CLUB DE GISORS

PLONGÉE SOUS MARINE

27140 GISORS



Mesdames et Messieurs les Présidents de club,

Le Baliste club de Gisors, en collaboration avec la commission NEV du CODEP 27 organise une descente de rivière dans l'Epte avec la participation des clubs locaux mais aussi des clubs extérieurs au département, qui se déroulera

LE DIMANCHE 06 MARS 2022
Parcours de Fourges à Gasny environ 5500 m

RDV rue William DIAN à GASNY à 9 h pour un départ de Fourges (au moulin) vers 10 h

Cette activité est ouverte à tous les licenciés **2022** de la FFESSM. Vos conjoints et vos proches pourront également y participer sous couvert d'une licence fédérale « open pass » et d'un certificat médical d'aptitude de moins d'un an.

Participation : 8.5 € pour les boissons chaudes et les viennoiseries par nageur, 4.5 € pour les accompagnateurs. Les frais techniques de la plateforme Le-sportif, à la charge du compétiteur, apparaîtront lors de l'inscription.

Participation offerte pour les juges à condition de vous inscrire par mail auprès du club :

Rappel sur les formalités d'inscription :

Présentation de la licence F.F.E.S.S.M. à jour pour la saison 2021-2022.

Présentation d'un certificat médical pour la pratique de la « nage en eau vive en compétition » daté de moins de 3 ans avec l'attestation de renseignement du questionnaire de santé signée pour la saison 2021-2022.

Descente uniquement avec appui. Pas de nageurs.

Autorisation parentale pour les mineurs.

Tous les documents seront à télécharger sur la plateforme d'inscription du Sportif.com

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES AVANT LE 21 FEVRIER 2022

Sur la plateforme de notre site partenaire : le-sportif.com



<https://forms.registration4all.com/RE.aspx?E=176849&RORG=OW>

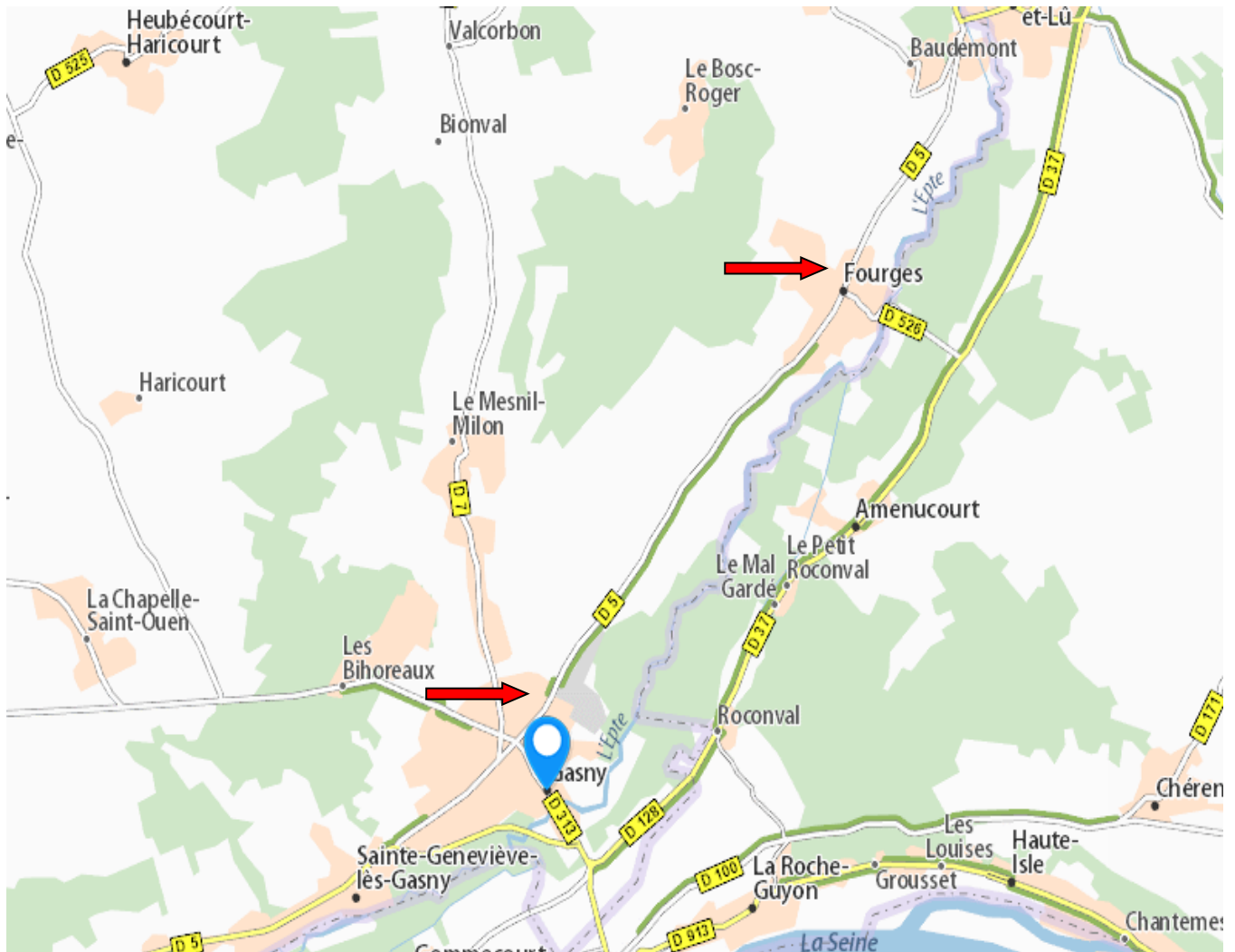
Dans l'attente de vos inscriptions, veuillez recevoir, Mesdames, Messieurs les président(e)s, mes salutations les plus sportives

Nicolas Wuillot

ⓘ *Le Club ou la CRNEV se réservent le droit d'annuler la descente pour des causes météorologiques ou climatiques (intempéries ou température d'eau jugée trop faible), pour un nombre de participants insuffisants ou de restrictions imposées par la gestion COVID19. Ils pourront en outre refuser un départ en cas de protection vestimentaire inadaptée, particulièrement dans le cas des mineurs de moins de 16 ans*

Le Baliste Club de Gisors - Plongée sous marine
Hôtel de Ville 27140 Gisors
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, décret du 16 août 1901
Affilié à la FFESSM n° 22270123 - Agréé DDJS n° 2709S005

Plan d'accès :

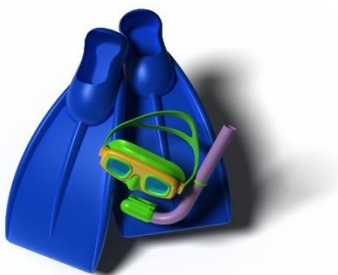


Inscriptions obligatoires sur la plateforme de notre partenaire Le-Sportif.com



IMPERATIF

AVANT LE 21 FEVRIER 2022



Le Baliste Club de Gisors - Plongée sous marine

Hôtel de Ville 27140 Gisors

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, décret du 16 août 1901

Affilié à la FFESSM n° 22270123 - Agréé DDJS n° 2709S005